

UN ANIMATEUR

Adjoint de direction Accueil de Loisirs périscolaires et extrascolaires

Direction « éducation et fonctionnement de l'école municipale de musique »

Cadre d'emplois des animateurs et adjoints d'animation territoriaux

Poste à pourvoir dès que possible

Sous l'autorité du Responsable de l'éducation et du fonctionnement de l'école municipale de musique et des directeurs périscolaires et extrascolaires, vous serez chargé d'assurer la direction adjointe, et de participer à l'animation, des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.

MISSIONS

Direction adjointe et coordination des actions

Assurer la direction d'un accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire :

- ✓ Assister le directeur des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires
- ✓ Assurer un rôle de référent auprès des enfants
- ✓ Participer à la traduction concrète des objectifs du service (projet éducatif de la ville, projets pédagogiques, PEDT, charte de l'animateur...) sous l'autorité du directeur
- ✓ Assurer en cas d'absence du directeur la direction de la structure, conformément au cadre réglementaire
- ✓ Garantir la sécurité du fonctionnement (locaux, conditions de pratique des activités, hygiène, comportements et situations à risque, exercices incendie, PPMS...)
- ✓ Préparer, animer les réunions avec l'équipe d'animation communale et les prestataires sous convention et en rédiger les comptes rendus
- ✓ Assister aux réunions, ateliers...organisés par les partenaires sociaux

Animation

Prendre en charge un groupe d'enfants sur les différents temps d'accueils périscolaires et extrascolaires : matin, midi, soir, restauration scolaire, ateliers périscolaires, mercredis-loisirs et activités extrascolaires.

- ✓ Accueillir les enfants et animer, en toute sécurité, le groupe
- ✓ Participer aux missions de distribution, de service, d'accompagnement des enfants pendant le repas
- ✓ Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants
- ✓ Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques
- ✓ Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation

PROFIL

- Être titulaire d'un diplôme permettant d'exercer les fonctions de directeur adjoint dans le domaine de l'animation (BPJEPS LTP ou APT avec validation de l'UC Direction, Master MEEF ou BAFD) ou équivalence
- Encadrer et animer des groupes d'enfants et posséder une expérience dans ce domaine
- Posséder des compétences et pouvoir les transmettre aux jeunes afin d'enrichir le projet éducatif de la Ville.
- Être ponctuel, disponible, assidu et posséder une bonne motivation
- Avoir de bonnes capacités d'écoute, d'adaptation et de gestion des conflits
- Maîtriser l'utilisation des outils informatiques

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION

- **Emploi à temps complet (temps de travail annualisé, amplitude horaire plus importante en ALSH)**
- Rémunération selon conditions statutaires - Adhésion de la Collectivité au COS Normand - Participation Employeur santé et prévoyance - Chèques Déjeuner

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et copie des diplômes)

à : Monsieur le Maire de Valognes - Hôtel de Ville
Place Général de Gaulle - 50700 VALOGNES

ou par mail à l'adresse suivante : drh@valognes.fr

Date limite de réception des candidatures : 15 juillet 2025

Renseignements sur le poste à pourvoir :

Damien CATHERINE, Responsable de la Direction Éducation et fonctionnement de l'École municipale de musique – Tél : 02.33.95.82.31

Renseignements administratifs :

Monique COUPPEY, Directrice des Ressources Humaines – Tél : 02.33.95.82.00